

AMORTISSEMENTS M21, M22 EPRD et M31

En M21, M22 EPRD et en M31, les amortissements sont des opérations semi budgétaires avec émission d'un mandat au 68xx. Il n'y a donc pas de titre.

theicguesrôlntCo	TRIPLET			Nature	Mode de règlement	Fonction	Opération	Tiers
	Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
	01	04	01	68xx	08 ou 11	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 27/09 EPS) ou 20/07 trésorerie
XéméliosContrôles	MDEP02			MDEP46	MDEP29 et 30			MTIE01, 03, 04 et 10

Point d'attention : Pas de DGP sur un mandat d'ordre

Remarque : Ce schéma s'applique pour les BC M22 de type EPRD en revanche il ne s'applique pas pour les M22 « budget prévisionnel ». Pour ceux-ci voir la fiche « Amortissement hors M21, M22 EPRD et M31 »